

CONTRE L'INCLUSION FORCÉE AU DÉTRIMENT DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Jeudi 5 novembre, au ministère pour porter les revendications !

Loi Boisseau-Montchamp sur le handicap de 2005, décret Darcos de 2009, loi Peillon de 2013, loi Blanquer de 2019, acte 2 de l'école inclusive : depuis une vingtaine d'années, au nom de l'égalité des droits et avec des arguments démagogiques, les gouvernements successifs utilisent la situation des élèves les plus fragiles pour justifier leurs politiques de liquidation de l'enseignement spécialisé et adapté.

ÉLÈVES ET PERSONNELS MALTRAITÉS : LE MINISTÈRE RESPONSABLE !

Derrière la promesse d'une « *scolarisation inclusive de tous les enfants sans distinction* » (loi Blanquer de 2019), il y a la réalité : des élèves sans l'accompagnement adapté qui expriment leur mal-être par des cris, des pleurs, des insultes, des menaces, des agressions, des morsures, des jets d'objets, des fugues en cours... L'impossibilité pour les personnels d'assurer la sécurité... Des parents en colère qui s'en prennent aux personnels via Pronote, au sein de l'établissement ou sur le parvis... C'est le quotidien insupportable dans de très nombreux collèges !

ENTRE REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (RSST) ET SANCTIONS DISCIPLINAIRES, UNE IMPASSE INACCEPTABLE !

Les personnels — enseignants, AESH, AED, CPE mais aussi chefs d'établissement — sont pris au piège de la politique dite d'« *inclusion en classe ordinaire* » : soit tous « font avec », et la multiplication des signalements au registre santé et sécurité au travail montre que ce n'est plus possible ; soit, et c'est la pire des solutions, les sanctions disciplinaires prévues au règlement intérieur finissent par s'appliquer. C'est un dilemme impossible ! Fin septembre, dans un collège, un élève de cinquième

passé en conseil de discipline pour avoir tenté d'étrangler un autre élève dans la cour. Cet élève avait droit à intégrer une SEGPA, mais, faute de place, il a été placé en « classe ordinaire » où, sans surprise, il a subi l'échec scolaire. Les personnels refusent la maltraitance et l'échec scolaire de leurs élèves, tout comme ils refusent que la sanction disciplinaire, l'exclusion définitive et la déscolarisation deviennent l'unique issue pour ces derniers ! Le SNFOLC les soutient !

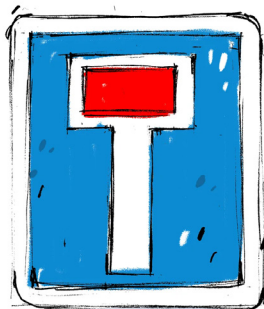
LA POLITIQUE D'« INCLUSION » N'EST QU'UNE POLITIQUE D'ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES !

À une délégation de la FNEC FP-FO, un DASEN venant de prendre ses fonctions a déclaré : « *Comment expliquez-vous qu'au Québec, il n'y ait pas d'accompagnement humain du handicap dans les écoles ? Ça marche très bien. non ?* ». Supprimer les instituts thérapeutiques.



éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts médico-éducatifs (IME), fermer les SEGPA, ne pas ouvrir les ULIS nécessaires – et, lorsqu’elles existent, pousser pour que la plupart des élèves soient en inclusion en « milieu ordinaire » –, obliger les AESH à accompagner jusqu’à quatre élèves en même temps, parfois pendant seulement la moitié d’une séance de deux heures, faute d’heures d’accompagnement suffisantes, redéployer les AESH des collèges vers les écoles sous couvert des pôles d’appui à la scolarité (PAS), imposer aux AESH des salaires de misère assortis d’une mobilité contrainte et forcée, avec des affectations jusque dans l’enseignement catholique sous contrat (PIAL mixtes)... Le gouvernement ne vise qu’un seul objectif : réaliser des économies et, à terme, supprimer tout accompagnement humain et tout dispositif spécialisé et adapté, parce qu’ils représentent un coût budgétaire (le coût moyen annuel d’un élève ou un étudiant en classe ordinaire était estimé à 10 470 € par le ministère de l’Éducation nationale en 2023 – 11 320 € pour le second degré – alors que pour un enfant en situation de handicap dans un établissement spécialisé il s’élevait à 55 315 €) !

UN PAS



Golm

REVENIR SUR 20 ANS D’ATTAQUES CONTRE LES ÉLÈVES LES PLUS FRAGILES ET LES PERSONNELS !

Pour FO, le respect du droit égal d’accès à l’instruction pour tous nécessite de fournir les moyens adaptés aux élèves les plus fragiles. Malgré les violentes attaques de ceux qui soutiennent encore cette politique qui détruit l’enseignement spécialisé et adapté, FO, à tous les niveaux, a tenu bon et a porté les revendications des personnels :

- ▶ Maintien de tous les établissements et dispositifs spécialisés (IME, ITEP, etc.) et adaptés (SEGPA) ; recrutement des milliers d’AESH nécessaires pour garantir des conditions d’accompagnement dignes et assurer la sécurité ;
- ▶ Retrait de l’acte 2 de l’école inclusive ;
- ▶ Abandon des PIAL et des PAS ;
- ▶ Un véritable statut et un véritable salaire pour les AESH.



Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC prend ses responsabilités et appelle les personnels des lycées et collèges à se mettre en grève à manifester sur ces revendications sous les fenêtres du ministère, là où ça se décide, le jeudi 5 novembre 2026, avant de rejoindre le cortège des confédérations et fédérations FO, CGT, CFDT, FSU, UNSA qui appellent à la grève interprofessionnelle et à la mobilisation ce même jour. Les revendications en défense de l’enseignement spécialisé rejoignent les revendications interprofessionnelles en défense des services publics, des salaires...

Le 5 novembre, nous serons à Paris pour dire au ministre : « Ça suffit ! Satisfaction immédiate des revendications ! »

Cette mobilisation se prépare dans un contexte où, depuis plusieurs semaines, les lycéens et les étudiants ont ouvert la voie ! Samedi 17 octobre, malgré la répression féroce et l’amalgame grossier avec les casseurs, près d’un million de jeunes, de salariés et de retraités ont défilé un peu partout dans le pays ! Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC appelle à participer à toutes les actions revendicatives en cours, et sera aux côtés des étudiants mobilisés le 24 octobre. Une brèche est ouverte : c’est le moment, engouffrons-nous dedans !

Élections
professionnelles
2026



du 3 au 10
décembre

je vote

FNEC FP-FO